

Permettez-moi de témoigner, ici, ma surprise que ^{ma} cause la lettre de Messieurs Parant, Morin, et Hall, qui a réussi à porter au Quartier Général, du doute sur la validité du certificat dont M^r Smith étoit le porteur, en donnant à entendre que lorsqu'il s'est agit de ce dernier le Bureau n'avoit pas le Quorum comme l'a prescrit.

Il est malheureusement vrai que ces trois Messieurs ont fait manquer le Quorum par leur retraite, avant que le Bureau ait pu s'occuper d'affaires urgentes, qui le concernoient particulièrement; mais il est, aussi, également vrai et incontestable que M^r Smith a paru devant le Bureau régulièrement assemblé et avec un Quorum de huit et a été examiné.

Il ne s'agit donc plus dans mon humble opinion, que de constater, si les quatre membres qui ont signé le certificat de M^r Smith, se soient partis du Bureau pendant le dit examen, et si ces signatures sont authentiques. Les quatre Messieurs ont signé devant moi le dit certificat, dans la salle du Bureau: ils auraient pu aussi bien signer chez le Secrétaire, ce qui a déjà été fait, ou à leur domicile respectif.

L^r M^r Cray
Secrétaire Civil
h h h

J'ai l'honneur d'être
Monsieur
votre très humble et fidèle Serviteur

M^r Poinchaud M.D.
Président du Bureau Médical
de Québec